

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DÉLIBÉRATION N° 2025-20(GFCP)

Date de convocation 26 septembre 2025

Nombre d'élus en exercice 22

Présents 14

Absents 8

Votants 15 (14 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le

Délibération certifiée exécutoire le

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt-cinq et le 14 octobre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents . Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBERO, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS (en visioconférence), Robert GAY, Marcel GOSSA, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI, Marion MAGNAN, Patricia PAUL, Jean-Yves ROUX (en visioconférence et ayant reçu pouvoir de madame Patricia GRANET-BRUNELLO, excusée), Laurie SARDELLA, Daniel SPAGNOU.

Objet : Décision modificative n°1 de l'exercice 2025

Le président expose :

La décision modificative n°1/2025 que j'ai l'honneur de vous soumettre est une décision technique d'ajustement budgétaire Cette dernière s'élève à **189 820 euros** répartis en :

- Section de fonctionnement : 139 820 euros,
- Section d'investissement : 50 000 euros

A) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL	85 197 €
---	-----------------

1°) Commentaire :

La décision modificative n°1 de l'exercice 2025 est la première adaptation des volumes financiers depuis le vote du budget primitif.

Il vous est donc proposé de compléter les crédits pour l'entretien des véhicules et d'effectuer des virements de crédits à hauteur de 85 197 euros

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	F	011	61551	61551 - Matériel roulant	-15 300,00 €
D	F	011	615511	615511 - Entretien VL	70 000,00 €
D	F	011	6155111	6155111 - Entretien PL	-30 000,00 €
D	F	011	6155122	6155122 - Réparations PL	60 000,00 €
D	F	011	615514	615514 - Pneus VL	3 497,00 €
D	F	011	615515	615515 - Carrosseries	-3 000,00 €
					85 197,00 €

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	- 190 000 €
--	-------------

1°) Commentaire :

Du fait d'emplois non pourvus ou en détachement, le montant de la masse salariale est excédentaire. Il vous est proposé de réduire de - 190 000 euros ce chapitre.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	F	012	6218	6218 - Autre personnel extérieur	-90,00 €
D	F	012	6331	6331 - Versement mobilité	-475,00 €
D	F	012	6332	6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	-440,00 €
D	F	012	6336	6336 - Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la	-1 820,00 €
D	F	012	64111	64111 - Rémunération principale	-83 485,00 €
D	F	012	64112	64112 - Supplément familial de traitement et indemnité de	-1 125,00 €
D	F	012	64113	64113 - NBI	-1 015,00 €
D	F	012	64118	64118 - Autres indemnités	-49 040,00 €
D	F	012	64131	64131 - Rémunérations	-2 800,00 €
D	F	012	64132	64132 - Supplément familial de traitement et indemnité de	-90,00 €
D	F	012	64138	64138 - Primes et autres indemnités	-300,00 €
D	F	012	6417	6417 - Rémunérations des apprentis	-500,00 €
D	F	012	6451	6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	-12 880,00 €
D	F	012	6453	6453 - Cotisations aux caisses de retraites	-35 825,00 €
D	F	012	6454	6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	-115,00 €
					-190 000,00 €

CHAPITRE 023 : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	100 000 €
--	-----------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'affecter à hauteur de 100 K€ une partie de la réduction du chapitre 012 pour le transférer en recettes d'investissement et de diminuer le recours à l'emprunt.

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	F	023	023	023 - Virement à la section d'investissement	100 000,00 €
					100 000,00 €

CHAPITRE 042 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	174 623 €
---	-----------

1°) Commentaire :

Dans le cadre de l'amortissement des biens, il vous est proposé d'augmenter de 174 623 euros la dotation de ce chapitre. Cette écriture sera identique en recettes d'investissement et permettra en grande partie de diminuer le volume de recours à l'emprunt.

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	F	042	675	675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	
D	F	042	6761	6761 - Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	
D	F	042	6811	6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations ir	174 623,00 €
					174 623,00 €

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES	-30 000 €
--------------------------------------	-----------

1°) Commentaire :

Avec la baisse momentanée des taux variables, nous devons payer moins d'intérêts que de capital. Il vous est proposé de réduire le montant inscrit au BP de – 30 000 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	F	66	66111	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	-30 000,00 €
D	F	66	66112	66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	
D	F	66	6615	6615 - Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	
					-30 000,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 139 820 EUROS.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 13 : ATTENUATION DE CHARGES	90 036 €
---	----------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de 90 036 euros la recette de l'article 6419.

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
R	F	013	6419	6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	90 036,00 €
					90 036,00 €

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET DES VENTES DIVERSES	49 784 €
---	----------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de + 49 784 euros l'article où sont imputées les recettes de mise à disposition des moyens du SDIS.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
R	F	70	70878	70878 - par des tiers	49 784,00 €
					49 784,00 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 139 820 EUROS.

C) DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	50 000 €
---	----------

1°) Commentaire :

Il est nécessaire d'augmenter la dotation de l'article 1644I de 50 000 euros (explication donnée en section de fonctionnement – frais financiers).

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	I	16	16441	16441 - Opérations afférentes à l'emprunt	50 000,00 €
					50 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-000000000-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- 1 200 €
--	-----------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé de réduire de – 1200 euros les dépenses de frais d'insertion.

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	I	20	2033	2033 - Frais d'insertion	- 1 200,00 €
					-1 200,00 €

CHAPITRE 27 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 200 €
---	---------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire la somme de 1 200 € sur ce chapitre au titre des dépôts et cautionnements.

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
D	I	27	275	275 - Dépôts et cautionnements versés	1 200,00 €
					1 200,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE A 50 000 EUROS.

D) RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 021 : VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	100 000 €
---	-----------

1°) Commentaire :

Comme indiqué en section de fonctionnement, il est prélevé 100 000 euros en dépenses de fonctionnement ce qui portera le volume à 300 00 euros puisque 200 000 euros avaient été votés au BP 2025.

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
R	I	021	021	021 - Virement de la section de fonctionnement	100 000,00 €
					100 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-91 790 €
--	-----------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé de réduire la recette pour le reversement de la TVA de -91 790 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
R	I	10	10222	10222 - FCTVA	-91 790,00 €
					-91 790,00 €

CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	91 790 €
---	----------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter les recettes liées aux subventions d'Etat(fonds verts) de 91 790 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
R	I	13	1311	1311 - Etat et établissements nationaux	91 790,00 €
					91 790,00 €

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- 224 623 €
--	-------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé de réduire de – 224 623 euros le recours à l'emprunt voté au budget primitif 2025 (soit 4 256 372 euros) pour porter l'inscription à 4 031 749 euros. Un dernier ajustement sera effectué en décembre prochain lors de la DM2/2025.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
R	I	16	1641	1641 - Emprunts en euros	-224 623,00 €
					-224 623,00 €

**CHAPITRE 040 :
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

174 623 €

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de 174 623 euros la dotation aux comptes d'amortissement.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 1-2025
R	I	040	21561	21561 - Matériel roulant	12 270,00 €
R	I	040	2804183	2804183 - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 000,00 €
R	I	040	2805	2805 - Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	14 464,00 €
R	I	040	281315	281315 - Centres d'incendie et de secours	6 540,00 €
R	I	040	281536	281536 - Réseaux d'alerte	2 655,00 €
R	I	040	281568	281568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 770,00 €
R	I	040	281838	281838 - Autre matériel informatique	4 035,00 €
R	I	040	281848	281848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	3 765,00 €
R	I	040	28188	28188 - Autres	99 124,00 €
					174 623,00 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE À 50 000 EUROS.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL